

GROUPEMENT DES ELEVEURS GIRONDINS
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE
Siège Social et Bureaux :
Route de Labarthe - BP 12 - 33190 GIRONDE S/DROPT
RCS BX 341357390
N° agrément 33 394
Tél : 05.56.71.14.45

Gironde Sur Dropt,
Le 17 juin 2013

AVIS DE CONVOCATION

Les Associés de la Coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2012.

Cette Assemblée Générale se tiendra le :

Vendredi 05 Juillet 2013 à 10 heures

Salle des fêtes

33190 CASSEUIL

(En bordure de la RD 1113 entre Langon et la Réole)

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président.
- Rapport du Conseil d'Administration.
- Présentation des comptes arrêtés au 31 Décembre 2012 par Monsieur DE BOUSSAC, Expert Comptable SAGEC.
- Rapport du Commissaire aux Comptes par Monsieur CARPENTIER, D'AQUITAINE REVISION.
- Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2012
- Affectation du résultat.
- Constatation de l'augmentation du capital.
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration, sont renouvelables :
 - **L'EARL SUPLOT - Moulon - représentée par Georges SUPLOT**
 - **L'EARL MERCADIER - Queyrac – représentée par Yannick MERCADIER**
 - **La SCEA VIGNOBLES GRANDEAU - Tresses - représentée par Régis GRANDEAU**
 - **L'EARL VANDENBERGHE – ASQUES- représentée par Michel VANDENBERGHE**
- Approbation des conventions règlementées
- Questions diverses.

Les candidatures éventuelles au Conseil d'Administration devront être adressées au bureau du Groupement : Route de Labarthe 33190 GIRONDE S/DROPT, avant le 1er juillet 2013, date limite.

En cas d'empêchement, tout Adhérent peut se faire représenter à l'Assemblée par un autre membre du Groupement muni de pouvoir.

Par ailleurs, tout Adhérent a, conformément aux Statuts, la faculté de prendre connaissance au Siège du Groupement, 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale, des documents comptables et du rapport du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice écoulé.

Vous êtes cordialement invité au repas offert par le Groupement qui clôturera ces travaux.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Associés, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'administration

NB : Les vins des Producteurs Eleveurs seraient très appréciés ; nous comptons vivement sur votre générosité.

Afin de nous permettre de retenir votre place pour le repas, nous retourner le bulletin de réservation, ci-joint, sans faute **avant le 1er juillet 2013, date limite.**

✂-----

POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - S.C.A. G.E.G.

Je soussigné, Monsieur demeurant à

.....

Adhérent de la SCA Groupement des Eleveurs Girondins

Donne pouvoir à Monsieur demeurant à

.....

Adhérent de la dite coopérative, à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du G.E.G. du **Vendredi 05 juillet 2013** et signer à cet effet toutes feuilles de présence, prendre part à toutes les délibérations, émettre tous les votes, conférer ou accepter toutes fonctions, signer tous procès-verbaux, tous actes et pièces, et généralement faire le nécessaire. Déclarant avouer et ratifier par avance tout ce qui sera fait en son nom.

Fait à Le

Signature.

✂-----

RESERVATION A RETOURNER : au Secrétariat du GEG 33190 Gironde Sur Dropt
Avant le 1er juillet 2013 date limite

Monsieur :

Demeurant à :

Réserve sa place pour le repas qui clôturera l'Assemblée Générale Ordinaire du Groupement des Eleveurs Girondins.

NB : Coupon à retourner impérativement.